

n°75 - 2^{ème} semestre 2020

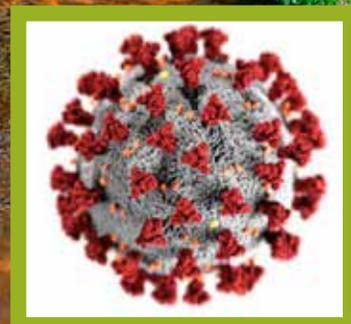
Edition spéciale n°1

Melrand

MAGAZINE



• Election municipale



• Dossier spécial Coronavirus

Bruits de voisinage

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Conformément à l'arrêté préfectoral 400/DDASS 2005 du 10 juillet 2014, les travaux de tonte et de bricolage bruyant sont autorisés du :
lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 19 h
dimanche : 9h à 12h

Mariages 2019 :

Héloïse GREGGI et Paloma BERTIN
Kernivinen – Le 27 juillet 2019

Jean Dominique CHEDALEUX et
Nathalie LEPROUX, Rue de la Mairie
le 21 septembre 2019

Stop aux déchets !

Les masques, gants, lingettes, mouchoirs sont à déposer dans des sacs d'ordures ménagères fermés. Ceux-ci doivent être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères.

Le saviez-vous ?

Un masque chirurgical met jusqu'à 450 ans à se désagréger dans la nature.



Simplifiez-vous la vie

Utilisez le nouveau site internet de la commune !
www.melrand.fr

- Retrouvez-y toutes les actualités, les formulaires administratifs et les formulaires de partage de vos événements, le portail famille, les conseils municipaux, l'agenda, ...
- Pour connaître rapidement les actualités de la commune abonnez-vous à la page Facebook
« MunicipaliteMelrand »



Les pompiers de Melrand recrutent !

Si vous êtes intéressé par l'engagement, l'action, le dévouement..., contacter l'adjudant-chef du centre
Mr Jérôme Guyomard au 02.97.39.58.40

Horaires d'ouverture jusqu'à la rentrée de Septembre

• Les horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 14h à 18h.

Fermé mardi au public, mais accueil téléphonique et mail de 9h à 12h et de 14h à 18h. - Mercredi matin de 9h à 12h, fermé l'après-midi mais accueil téléphonique et mail de 14h à 18h. - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Vendredi matin de 9h à 12h, fermé l'après-midi mais accueil téléphonique et mail de 14h à 18h.

Samedi de 9h à 12h.

• Les horaires du CCAS - Mme Myriam MODICOM au 02.97.39.52.77

Lundi de 14 h à 18 h – Mercredi de 9 h à 12 h – Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• Le bureau de Poste de Melrand sera ouvert du 29 juin au 5 septembre aux horaires suivants :

Lundi : 14h-17h - Mardi : 14h-17h - Mercredi : 14h-17h - Jeudi : fermé - Vendredi : 14h-17h - Samedi : fermé

PERMANENCE DES ÉLUS

Prendre rendez-vous au
02 97 39 54 61

Charles Boulouard, Maire
Sur rendez vous

Thierry Le Poder, 1^{er} adjoint
Samedi matin sur rendez vous
Président des Commissions :
Budget, finances et administration
générale, économie et agriculture,
urbanisme

Sarah Gégout, 2^{ème} adjointe
Sur rendez vous
Présidente des Commissions :
Communication, vie citoyenne

Jean Boistay, 3^{ème} adjoint
Samedi matin sur rendez vous
Président des Commissions :
cadre de vie et travaux, voirie,
assainissement, ouverture de plis

Marguerite Roger, 4^{ème} adjointe
Samedi matin sur rendez vous
Présidente des Commissions :
affaires scolaires, familles, solidarité,
action sociale, MAPA

Jean-Marc Le Saux, 5^{ème} adjoint
Samedi matin sur rendez vous
Président des Commissions :
culture, tourisme et patrimoine, vie
associative et sportive

Compte tenu de la situation, nous remercions l'ensemble de la commission Communication d'avoir réalisé ce magazine en un délai très court dans des conditions inhabituelles.

Directeur de publication : Mr Charles Boulouard

Rédacteurs : Sarah Gégout, Jean Marc Le Saux, Christine Babusiaux, Benoît Kervégan, Corinne Desmoulières, Ronan Le Pallec, Murielle Nicol, Guénola Gasnier

Crédit photographique : Ouest France, Jean Marc Le Saux, Sarah Gégout, Maud Le Clainche, Emmanuel Andre

Publication de la Mairie de Melrand à 1000 exemplaires sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Réalisation : Of Line création - Impression Icone

Le Mot du maire



Mesdames, Messieurs, Chers Melrandais,

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et après une longue période de confinement, le nouveau conseil municipal a pu siéger le 25 mai 2020. Le maire et les adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions. Je tiens à saluer toutes les électrices et les électeurs qui se sont rendus aux urnes dans un contexte sanitaire inédit. J'adresse mes remerciements à tous ceux qui nous ont soutenus et encouragés. Je suis très heureux et particulièrement fier de la confiance qui m'est

une nouvelle fois accordée pour les 6 prochaines années. J'assumerai cette fonction, entouré de l'équipe municipale, avec responsabilité et détermination.

La crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19 que nous venons de traverser a focalisé toute notre énergie et engendré un début de mandat délicat. L'élaboration des plans d'actions et des protocoles sécuritaires locaux a démontré une collaboration étroite des élus et des agents au service de tous les habitants, dans le respect des consignes et des règles sanitaires imposées.

Les bâtiments, les lieux publics, les écoles fermés mais la continuité des services municipaux, maintenue. Pour protéger la population, notamment les plus fragiles, et le personnel communal, la collectivité s'est engagée dans l'achat de masques, de gel désinfectant et de protections diverses. Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à l'action municipale pendant cette urgence sanitaire. Ce fût parfois difficile, souvent très compliqué mais chacun s'est investi pour le bien de tous. Les entreprises, les associations, les particuliers bénévoles ont su faire preuve d'un formidable élan de solidarité.

J'exprime ici toute ma gratitude envers les femmes et les hommes, personnel soignant du corps médical, accompagnants des personnes âgées (MAPA) qui se sont fortement mobilisés avec courage, abnégation et bienveillance.

Je félicite les acteurs de la vie économique locale qui ont continué à travailler sans relâche dans des conditions contraignantes. Aujourd'hui nous devons aussi, tous, soutenir ceux dont l'activité s'est arrêtée pendant 2 mois.

Des dons de tissus et élastiques ont permis la confection de plus de 1000 masques « grand public » offerts gracieusement à la population. Un grand merci à nos couturières locales. Bel exemple de générosité citoyenne.

A l'heure du déconfinement progressif où notre mode de vie est perturbé, il nous faudra poursuivre dans les prochains mois, ensemble, le développement de Melrand, préserver son identité et assurer une qualité de vie à laquelle nous tenons tous. La conjoncture actuelle nous invite encore, à plus de cohésion et de responsabilité collective.

Vous pouvez compter sur mon engagement sans faille et celui de l'équipe municipale.

En attendant une situation plus favorable, je vous encourage à respecter les gestes barrières.

Bonne lecture de ce magazine spécial et bel été à tous.

Charles Boulouard

Sommaire

- P.2 État civil, infos administratives
- P.3 Mot du Maire
- P.4 et 5 Vie municipale
- P.6 et 7 Le Dossier
- P.8 Vie Associative
- P.9 Du côté des jeunes
- P.10 Quoi faire cet été à Melrand
- P.11 Mon Agenda
- P.12 Le village de l'An Mil

L'installation des nouveaux élus

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée le lundi 25 mai 2020 à la salle polyvalente en présence d'un public restreint. En préambule, Charles Boulouard qui a été réélu Maire, a rappelé à l'assemblée «avoir toujours la même passion, la même envie de s'investir encore pour l'avenir de la commune et des melrandais» et a déclaré «souhaiter la collaboration de tous à porter des projets innovants pour dynamiser Melrand, dans une ambiance sereine et constructive. Seuls comptent le travail et l'intérêt général».

Résultats des élections municipales 2020

1 211 inscrits - 60,69 % de votants
57,56 % d'exprimés

MELRAND CAP Avenir – 372 voix – 53,37 %

VIVRE ENSEMBLE A MELRAND – 325 voix – 46,63 %

Trombinoscope des élus

Le conseil municipal est composé de 19 membres. Découvrez en image vos élus, les commissions dans lesquelles ils siègent et les structures internes ou externes qu'ils représentent.

LE MAIRE



CHARLES BOULOUARD

- Vice-président de centre Morbihan Communauté en charge des déchets
- Représentant de la Communauté de Communes
- Représentant de l'organisme 'Eau du Morbihan'
- Président du Conseil d'exploitation du village de l'An Mil

LES ADJOINTS



THIERRY LE PODER 1er adjoint

Président des commissions :
« Budget, finances et administration générale »
« Economie et agriculture, urbanisme »
Membre des commissions :
• Cadre de vie, urbanisme, travaux
• Action sociale et MAPA
• Personnel
• C.C.A.S



SARAH GÉGOUT 2ème adjointe

Présidente des Commissions
« Communication »
« Vie citoyenne »
Membre des commissions :
• Economie, agriculture
• Culture, tourisme et patrimoine
• Conseil d'exploitation du village de l'An Mil
Suppléante à la Communauté de communes
Représentante du Comité National d'Action sociale (CNAS)



JEAN BOISTAY - 3ème adjoint

Président des Commissions
« Cadre de vie et travaux »
« Voirie, assainissement »
« Ouverture de plis »
Membre des commissions :
• Budget, finances et administration générale
• Action sociale, MAPA
• Appel d'offres
Représentant du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM), de l'Association régionale d'information des collectivités territoriales (ARIC),
Participe au Schéma de Cohérence Territoriale et conférences sur les problématiques d'urbanismes du Pays de Pontivy



MARGUERITE ROGER 4ème adjointe

Présidente des Commissions
« Affaires sociales, familles, solidarité »
« Action sociale, MAPA »

Membre des commissions :
• Voirie, assainissement
• Vie associative et sportive
Déléguée et référent anciens combattants
Correspondante Défense



JEAN-MARC LE SAUX 5ème adjoint

Président des Commissions
« Culture, Tourisme et Patrimoine »
« Vie associative et sportive »

Membre des commissions :
• Budget, finances, administration générale
• Communication, vie citoyenne
• Voirie, assainissement
• Conseil d'exploitation du village de l'An Mil
Réfèrent de l'Art dans les Chapelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



NICOLE BOUCHERON

Membre des commissions :

- Budget, finances, administration générale
- Cadre de vie, urbanisme, travaux
- Culture, tourisme, patrimoine
- Affaires scolaires, famille, solidarité
- Ouverture de plis
- Suppléante à la sécurité routière



DAVID CHEVREUX

Membre des commissions :

- Cadre de vie, urbanisme, travaux
- Culture, tourisme, patrimoine
- Affaires scolaires, famille, solidarité
- Vie associative et sportive
- Commission d'appel d'offres
- Ouverture de plis



CORINNE DESMOULIÈRES

Membre des commissions :

- Budget, finances, administration générale
- Communication, vie citoyenne
- Culture, tourisme, patrimoine
- Voirie, assainissement
- Conseil d'exploitation du village de l'An Mil
- Suppléante de l'Art dans les Chapelles



HERVÉ JEGOUZO

Membre des commissions :

- Cadre de vie, urbanisme et travaux
- Voirie, assainissement
- Vie associative et sportive • Ouverture de plis
- Commission d'appel d'offres
- Délégué de la fédération Départementales des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles



CHRISTINE BABUSIAUX

Membre des commissions :

- Cadre de vie, urbanisme, travaux
- Communication, vie citoyenne
- Affaires scolaires, famille, solidarité
- Voirie, assainissement
- Action sociale, MAPA



RONAN LE PALLEC

Membre des commissions :

- Cadre de vie, urbanisme, travaux
- Communication, vie citoyenne
- Economie, agriculture
- Ouverture de plis
- Élu référent à la sécurité routière



GUÉNOLA GASNIER

Membre des commissions :

- Communication, vie citoyenne
- Economie, agriculture
- Affaires scolaires, famille, solidarité
- Vie associative et sportive
- Représentante suppléante aux addictions



BENOÎT KERVEGAN

Membre des commissions :

- Communication, vie citoyenne
- Culture, tourisme, patrimoine
- Economie, agriculture
- Vie associative et sportive
- Conseil d'exploitation du village de l'An Mil



MORGANE DEVISME

Membre des commissions :

- Culture, tourisme, patrimoine
- Affaires scolaires, famille, solidarité
- Vie associative et sportive
- Conseil d'exploitation du village de l'An Mil
- Élu suppléante aux addictions



MURIELLE NICOL

Membre des commissions :

- Communication, vie citoyenne
- Economie, agriculture
- Commission d'appel d'offres
- Conseil d'exploitation du village de l'An Mil



THOMAS TANGUY

Membre des commissions :

- Cadre de vie, urbanisme, travaux
- Voirie, assainissement
- Référent du Syndicat Départemental d'incendie et de secours



HÉLÈNE TANGUY

Membre des commissions :

- Affaires scolaires, famille, solidarité
- Action sociale, MAPA



ERIC LE SCIEFFOUR

Membre des commissions :

- Budget, finances, administration générale
- Vie associative et sportive
- Ouverture de plis
- Commission d'appel d'offres

LE CORONAVIRUS

Les actions des élus

• L'opération masques

Dès le début du confinement les élus ont effectué une distribution de masques de protection aux personnes de plus de 70 ans directement à leur domicile.

Mme Morgane Devisme et Mme Margot Roger ont rassemblé une équipe de couturières locales que nous remercions chaleureusement. Elles ont confectionné plus de 1000 masques qui ont ensuite été distribués à la salle des sports le Samedi 30 Mai dernier dans le respect des gestes barrières.

Cette initiative locale a été fortement appréciée par l'ensemble des habitants.

La commune a également acheté plus de 3000 masques pour la population et le personnel.

• Le portage de repas

Dans l'objectif de soulager le personnel de la MAPA, les élus et les agents communaux ont distribué pendant 4 semaines les repas aux personnes âgées ou isolées.

• Maintien des services à la population

Pendant cette période de confinement, les services à la population ont été maintenus avec un accueil téléphonique aux horaires habituels de la mairie.

• Annulation « droit de place » 2020

Dans le cadre de la crise sanitaire et de la conjoncture économique actuelle, il a été acté de ne pas appliquer exceptionnellement de droit de place et d'occupation du domaine public pour deux commerçants au titre de l'année 2020.

Confinement : comment l'ont-ils vécu ?

Pendant plus de cinquante jours, la France a vécu confinée, une situation inédite ! Alors que la vie s'est mise sur pause pour de nombreux habitants, plusieurs commerçants et autres entreprises de Melrand ont poursuivi leurs activités avec quelques adaptations tandis que d'autres ont dû fermer par décisions gouvernementales.



Supérette VIVECO - Frédéric Le Noac'h

Constituant un point d'approvisionnement incontournable et indispensable de la commune, la supérette a continué son activité grâce à une mise en place rapide des consignes sanitaires :

des horaires aménagés, un filtrage du nombre de personnes acceptées dans le magasin et l'installation d'un lavabo extérieur. VIVECO a su s'adapter. Frédéric Le Noac'h, gérant de la supérette, nous confie « j'ai rapidement mis en place toutes les procédures sanitaires recommandées, les clients ont fait attention mais au départ l'ambiance était tendue, on n'avait pas de recul sur cette épidémie »

Et pour l'après confinement,

«la procédure sera conservée, toutefois elle sera beaucoup plus souple. Déjà, le masque n'est plus obligatoire mais vivement conseillé dans le magasin». Le commerçant nous révèle que des projets sont en cours, notamment l'agrandissement et l'élargissement de la gamme vrac Biologique en ajoutant des cellules supplémentaires.



Pharmacie – Lequellenec Anne

La pharmacie restée ouverte pendant toute la période du confinement, a fait face au quotidien à des clients anxieux, inquiets mais compréhensifs.

Dès le début, Anne Lequellenec a installé les mesures barrières strictes instaurées par l'Etat. Elle a réduit ses horaires d'ouverture, son personnel ainsi que le nombre de clients dans la pharmacie. Elle a dû se montrer très attentive aux renouvellements des stocks masques et des médicaments.

La pharmacienne, affirme : «je conserverai les consignes sanitaires au moins jusqu'à la fin de l'hiver, pour se protéger de l'arrivée d'autres infections éventuelles ». Le port du masque restera obligatoire, poursuit Anne Lequellenec.

Les horaires de la pharmacie ont repris normalement soit de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.



Salon de coiffure - R Style Mme Le Pallec Karinne

Lorsque le gouvernement annonça à Karinne le Pallec la fermeture immédiate de son salon de coiffure, elle pensa juste à une « mauvaise blague ». C'est bizarre quand on vous annonce que vous n'avez plus le droit de travailler ! Pendant le confinement la gérante du salon a obtenu pour l'ensemble des salons de coiffure dont elle et son mari sont les gérants, une aide de l'état de 3000 € ainsi qu'une aide de l'Urssaf de 1200 €, ce qui ne couvre pas la perte de chiffre d'affaires sur les 2 mois de fermeture. A la fin du confinement, c'est avec plaisir qu'elle a réouvert son salon avec toutes les précautions nécessaires : « j'ai réorganisé mon travail et le fonctionnement interne dans le respect des consignes imposées ». « Je suis reconnaissante envers mes clients d'être restés fidèles ». Pour finir, Mme Le Pallec nous affirme : « je pense qu'il y a vraiment eu une prise de conscience de l'importance de notre profession de proximité et c'est pourquoi je suis sereine pour l'avenir ».



LA MAPA

Comme vous, rien ne nous laissait imaginer les événements survenus en ce début d'année 2020. Ces six premiers mois, nos vies se sont organisées autour du Covid-19.

Très rapidement les résidents de la MAPA ont été privés de leurs familles, de leurs sorties et ont vu leur vie quotidienne chamboulée.

Inutile de vous dire que l'impact psychologique s'est vite fait ressentir pour les résidents. Ce fut une période très dure pour les familles mais également

pour le personnel tant au niveau de la fatigue physique que morale. Le confinement a généré aussi beaucoup de souvenirs chez les résidents : le port du masque, l'interdiction de circuler librement, la peur de l'autre potentiellement porteur du virus ; les résidents y voyaient beaucoup de similitudes avec le temps de l'occupation....

Ce confinement nous a fait vivre aussi plein de belles choses. Nous n'oublierons pas les élans de générosité, la sollicitude et la compassion des familles.

La vigilance reste de mise. Cependant notre regard a changé et les libertés que les résidents retrouvent petit à petit prennent une nouvelle dimension. Nous comptons bien savourer maintenant chaque minute de cet été 2020.

Bérangère Lapôtre



Déconfinement et Médiathèque ...

Petite note positive ressortie de nos échanges avec le public : réjouissons-nous ! Le « tout dématérialisé » dans un environnement déshumanisé n'est pas encore à l'ordre du jour ...

En effet, le fait de ne pouvoir accéder directement aux collections a fait prendre conscience à de nombreux lecteurs que la lecture est avant tout une rencontre, un contact physique avec l'ouvrage. On le choisit parmi tant d'autres, pour des raisons multiples - sa couleur, sa page de couverture, son format- on le touche, on apprécie le grain du papier, on le respire, on le manipule pour y lire le résumé ou quelques lignes à la dérobée. ... Il paraît donc difficile pour la majorité d'entre nous de choisir exclusivement nos lectures à distance, via internet.

Autre élément qui semble important à noter, cette fois-ci, la rencontre humaine, le besoin et la recherche de convivialité !

Il en ressort qu'au sein de nos communes, les médiathèques - en étant des lieux ouverts à tous et gratuits - sont bel et bien des lieux d'échange et de partage, appréciés par la population.

Céline Goger

Melrand-Sport Football SAISON 2019-2020

Cette saison footballistique, comme pour l'ensemble des pratiques sportives, restera dans les annales de par son côté exceptionnel. Tout d'abord la première partie de la saison jusqu'à la trêve de fin d'année a été marquée par des conditions météorologiques très humides. Beaucoup de rencontres ont été annulées, en particulier pour nos jeunes. La reprise en début d'année est restée sur la même lignée jusqu'à l'arrêt complet en raison de la pandémie.

Il faut toutefois en tirer un bilan. Le sentiment général est la frustration de ne pas pouvoir pratiquer son sport favori. D'un point de vue comptable, avec l'arrêt total des compétitions, un classement a été arrêté à la date du 11 mars.

Et c'est positif puisque que l'équipe fanion de Melrand-sport, leader depuis le début du championnat, accède à l'échelon le plus haut au niveau départemental. La seconde équipe conserve sa place au 3ème niveau départemental.

Pour nos jeunes, il y a eu très peu de plateaux, mais heureu-



sement la salle de sport de Melrand a permis à nos jeunes pousses de pouvoir s'entraîner.

Vivement que l'on retrouve les terrains en herbe !!!

Pour la prochaine saison, le club a renouvelé sa confiance à l'entraîneur : Gahinet Gwenaël.

Nous recherchons des joueurs pour renforcer l'effectif.

Chez nos jeunes nous souhaitons engager des équipes dans les catégories U7-U9 et U11, aussi nous lançons un appel à tous les enfants (les filles sont les bienvenues) de 5 à 10 ans afin de venir nous rejoindre même si on débute dans la discipline. Le but n'est pas la recherche de la compétitivité, mais le plaisir de jouer ensemble. Les entraînements ont lieu le Mercredi et les matchs le samedi.

Pour toute information sur la pratique du football, n'hésitez pas à nous contacter : LE PALLEC Karine Tél : 02.97.39.51.64 ou ANDRE Emmanuel Tél : 02.97.39.53.07

Les Bugalé Melrand : une reprise des répétitions dès septembre

Les Bugalé Melrand avaient au programme de passer un été en dansant aux quatre coins de Bretagne. Ils ont malheureusement vu leur saison annulée suite à l'épidémie du Coronavirus.

Les répétitions de danses et les cours de musique ont également dû s'arrêter brutalement.

Le cercle a toutefois su réagir rapidement, permettant aux professeurs de musique de pouvoir continuer à donner des cours en visioconférence à leurs élèves. Les mesures de distanciation ont été mises en place au local des Bugalé du fait du protocole sanitaire obligatoire et de l'arrivée des masques et du gel.

Avec les normes sanitaires aujourd'hui allégées, les répétitions de danses et les cours de musique pourront reprendre



pendant ce deuxième semestre 2020.

Les membres du Bugalé Melrand lancent donc un appel et invitent, afin d'étoffer le cercle, toutes les personnes désireuses de danser, de jouer d'un instrument enseigné au cercle, à venir. N'hésitez pas à passer au Local des Bugalé, à vous inscrire au cercle pour la prochaine saison. Vous pouvez aussi demander des renseignements aux adresses suivantes : bugaledemelrandmail.com / Facebook Bugalé Melrand.

Jean François Robic

La Gaule Melrandaise

C'est dans le cadre d'une expérimentation pour diminuer la prédation des cormorans au plan d'eau communal de Kers-traquel que la Gaule Melrandaise, en partenariat avec la fédération départementale de pêche, a installé 4 « cages » végétalisées qui ont été immergées dans le plan d'eau avec un triple objectif :

- Offrir un refuge aux poissons pourchassés par les cormorans,
- Fixer des végétaux sur les cages pour servir de support de ponte au moment de la fraie,
- Favoriser la biodiversité grâce aux végétaux qui offriront une protection et de l'ombre aux poissons et autres batraciens.

Il sera mis en place un suivi régulier, notamment sur le développement des végétaux et au moment de la fraie l'année prochaine, ainsi que des contrôles qui seront effectués par caméra subaquatique.

Cette expérimentation fait partie d'un plan départemental qui sera déployé sur une dizaine de plans d'eau Morbihannais.

Michel Lebrustic



Association « Les Melrandais Volants » A.L.M.V

« Nos jeunes melrandais volants enfin dans les airs ! »

Suite à notre période de confinement et reprise progressive de nos activités aéromodelistiques, nos jeunes ont réalisé enfin leurs premiers vols dans le respect des gestes barrières. Après la construction de leur modèle, les réglages et les tests d'essai, la « check-list » est OK pour nos pilotes en herbe qui sont prêts à découvrir leur réalisation en action. Quelle joie pour eux de voir enfin voler leur modèle et se sentir en pleine liberté porté par les airs ! Voir évoluer leurs modèles leur donne des ailes et ils pensent déjà à construire dès la saison prochaine un avion 3 axes plus voltigeur qui leur permettra d'accroître leur niveau de pilotage. Les multirotors ont également repris du service sur nos parcours d'obstacles et même si les réflexes ne sont plus toujours là...le plaisir reste intact. La distanciation n'a pas joué sur la convivialité des membres heureux de se retrouver après cette longue pause. Nous espérons que la prochaine saison apportera à nos jeunes et à ses membres davantage de satisfaction et qu'ils pourront vous montrer toute l'étendue de leur talent lors du prochain meeting en 2021 !

Pour toute information contact :

president@almv56.fr - site internet : <https://almv56.fr/>

David Chevreux



Ecole Gabriel-Louis Guilloux

C'est grâce à internet que nous avons pu garder le lien avec les élèves et leurs familles pendant cette période si particulière. Nous avons aussi pris le soin de distribuer photocopies et matériel pédagogique pour permettre aux familles de suivre au mieux « L'école à la maison ».

En plus du travail envoyé par mail quotidiennement, c'est le lien social entre les élèves que nous avons essayé de sauvegarder.

Les maternelles ont ainsi pu échanger photos et vidéos sur un blog de classe. Ils ont même continué leurs présentations d'objets et leur projet sur le tour du monde, comme en classe. Ils ont aussi dansé pour un clip souvenir du confinement, idée reprise par les CM. Les CM ont aussi échangé des photos et participé à des défis : photographier un animal sauvage, réaliser un « tour du monde » à la découverte de différents pays. Ils ont aussi pu se parler lors de visioconférences en classes virtuelles. C'est grâce au soutien et à l'implication des parents que la



continuité pédagogique a été poursuivie et que nous avons pu poursuivre les programmes scolaires sans trop de retard.

Et c'est avec un plaisir partagé par petits et grands que nous avons pu reprendre le chemin de l'école dès le 12 mai, grâce au soutien et à l'aide de la mairie. Pour cette fin d'année si particulière, il nous reste à souhaiter beaucoup de belles choses aux CM2 qui quittent l'école et un bel été à tous.

Septembre verra de nouveaux projets culturels, artistiques... et un travail commun aux 4 classes sur l'eau et la mer, notamment en lien avec l'actualité du Vendée Globe.

Renseignements et inscriptions au 02 97 39 52 98 ou par mail : ec.0561661b@ac-rennes.fr. Permanences fin août.

Ecole Notre Dame du Guelhouit

Le projet autour du développement durable dans les trois classes de l'école a pu se poursuivre sur place et/ou à distance.

Après avoir suivi le périple d'un skippeur lors d'une transatlantique, la classe des CP-CE1 est allée passer une journée à Lorient au mois de février pour visiter le voilier qui a effectué la traversée, puis la Cité de la Voile.

Cette sortie a été l'occasion de revenir sur la protection de l'environnement et notamment des océans et des mers. Les CE2-CM ont, quant à eux, eu la joie de partir une semaine en classe de neige dans les Pyrénées : cours de ski, visite d'une usine à neige, course d'orientation, balade en raquettes... La semaine a été riche en découvertes et en souvenirs ! Les plus jeunes ont bénéficié de l'intervention d'un apiculteur en parallèle de leur travail sur les abeilles. Le partenariat avec l'association S-EAU-S Blavet pour les primaires s'est également poursuivi à distance avec des défis hebdomadaires à relever à la maison ou à l'école.

D'autres projets sont venus ponctuer l'année afin de renforcer la cohésion entre les classes : l'arbre de Noël a été l'occasion de monter une pièce de théâtre dans laquelle tous les enfants ont pu dévoiler leurs talents d'acteurs, la Chan-



deleur a permis aux élèves de maternelle de cuisiner des galettes des rois puis d'inviter les autres élèves et les familles (parents, grands-parents, oncles et tantes,...) à une dégustation. Enfin, l'entretien des espaces verts de l'école a développé le goût du jardinage.

L'investissement des parents, par les associations APEL et OGEC, se maintient avec la mise en place des matinées travaux, des ventes de galettes de pommes de terre et de plats à emporter dont les bénéfices sont réinvestis dans les projets pédagogiques de l'école.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes et la directrice, Emmanuelle THOMAS, est disponible pour vous recevoir sur rendez-vous au 02 97 39 58 42 ou par mail eco56.ndg.melrand@enseignement-catholique.bzh

La Micro-crèche

La Micro-crèche II était une fois à ouvert ses portes le 21 janvier 2020, l'histoire peut enfin commencer !

D'abord des rencontres, des petits moments partagés, de la curiosité, de la douceur, du jeu, du plaisir et des sourires. Et puis, il y a ce virus qui est venu bouleverser notre histoire. En 24h j'ai annoncé aux familles une fermeture exceptionnelle de la crèche, puis une réouverture autorisée par le Ministre de la santé.

Si la majorité des enfants accueillis est restée confinée auprès des parents, la crèche est restée ouverte pour accueillir les enfants des parents professionnels prioritaires. La pandémie du Covid 19 et son confinement ont freiné des familiarisations, repoussé des rencontres, modifié nos pratiques et intensifié les mesures d'hygiène au sein de la structure. Mais à aucun moment, ce virus n'a bousculé le sens que l'on donne à notre métier de professionnelles de la Petite Enfance. Nous avons su réfléchir et agir en conséquence, sans peurs ni craintes, en privilégiant toujours le bien-être et l'éveil



de l'enfant. Aujourd'hui, nous sommes ravis de tous nous retrouver et de pouvoir continuer à écrire l'histoire de la crèche !

Elodie Pantzer, Directrice de la structure

DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE NOTRE COMMUNE ET NOTAMMENT SA CAMPAGNE OU LA NATURE EST REINE :



Le village de l'an mil

La vie quotidienne à la campagne au moyen âge, comment se nourrir, se vêtir, construire sa maison, élever les animaux... Journée à thème et ateliers tous les jours !

2 journées sur le thème des crêpes d'hier et aujourd'hui le 7 juillet et le 18 août.



Les circuits de randonnées :

- > Le circuit du Guelhouit pour découvrir les richesses naturelles de la vallée de la Sarre.
- > Le circuit du village de l'an mil pour découvrir les moulins et chapelles près du bourg.
- > Le circuit de la Madeleine « paysage et usage » pour remonter le temps.



La pêche, balades, flâneries :

> Les 4 rivières :
La Sarre, l'Houé, l'étang de Kerstraquel, le Blavet, le Brandifout

Coffret, topos-guides, livrets interactifs, jeux de questions/réponses, cartes de randonnée sont disponibles gratuitement en Mairie.

ART DANS LES CHAPELLES / CHAPELLE SAINT FIACRE



Après quelques années dans la chapelle du Guelhouit, la manifestation d'art contemporain « l'art dans les chapelles » revient à Saint Fiacre, ce joyau du 15ème siècle, monument incontournable du patrimoine Melrandais. Et, une fois n'est pas coutume, cette année c'est une œuvre extérieure que les visiteurs pourront découvrir.

Il était important pour la municipalité de revenir à la chapelle de Saint Fiacre afin que le public découvre les travaux réalisés ces dernières années. Malheureusement l'ouverture de la chapelle ne se fera pas dès cet été à cause du retard pris pendant la période de la COVID. Les travaux se termineront fin septembre et nous ne manquerons pas de vous les faire découvrir.

Mais vous pourrez admirer les travaux extérieurs et notamment cette magnifique couverture d'ardoise en « pureau décroissant ».

Et en parallèle, vous découvrirez la sculpture de l'artiste Marseillais Bernard POURRIERE qui a réalisé un clocher métallique, posé au sol, très épuré qui permet d'avoir un regard différent et comparatif de ce que peut être l'art au travers des siècles, et de mettre en avant le monument. Cette œuvre est accompagnée d'une bande sonore réalisée spécifiquement pour cette chapelle.

A découvrir dans le cadre de la manifestation de « l'art dans les chapelles » du 18 juillet au 20 septembre.

Calendrier des Fêtes de Melrand

2^{ème} semestre 2020

Les manifestations programmées peuvent être annulées en fonction des règles sanitaires en vigueur, se renseigner auprès de la mairie.

En vert : Organisation Mairie ou partenariat avec une association

Juillet :

18 : Ouverture de l'art dans les chapelles.
Chapelle Saint Fiacre
19 : Pardon de Sainte-Prisce
26 : Pardon de Locmaria

Août :

02 : Fête au Plan d'eau – Melrand-Sports (Annulé)
07 : Fêtes Locales – Melrand Animations (Annulé)
08 : Fêtes Locales – Melrand Animations (Annulé)
09 : Fêtes Locales – Melrand Animations (Annulé)
09 : Pardon de Saint-Laurent
10 : Concours de palets – Melrand Animations (Annulé)

Septembre :

12 : Assemblée Générale Melrand Loisirs Culture + Forum Associations
13 : Pardon de Saint-Rivalain
18, 19 et 20 : Journées du Patrimoine Village de l'An Mil
27 : Repas des personnes âgées de 70 ans et plus CCAS de Melrand

Octobre :

03 : Repas - Amicale des Sapeurs-Pompiers
03 : Les mots maillons "La dictée dingue".
11 : Randonnées VTT et pédestre
Comité de la Vallée du Guelhovit et Cyclo Club
18 : Bal du Club de l'Amitié

Novembre :

08 : Brocante - Ecole Gabriel-Louis Guilloux
11 : Trail - 7^{ème} édition - La Melrandaise
14 : Repas automnal – Ecole Notre Dame du Guelhovit

21 : Théâtre (Adultes) – Melrand Arts Vivants
27, 28 et 29 : Week-End Trad - Cercle celtique
« Bugalé Melrand » au local du cercle

Décembre :

04 et 05 : Opération Téléthon
06 : Marché de Noël
18 : Arbre de Noël – Ecole Notre Dame du Guelhovit
20 : Opération « Père Noël » sur la Place

PARDON DE SAINT RIVALAIN



Dimanche 13 Septembre 2020

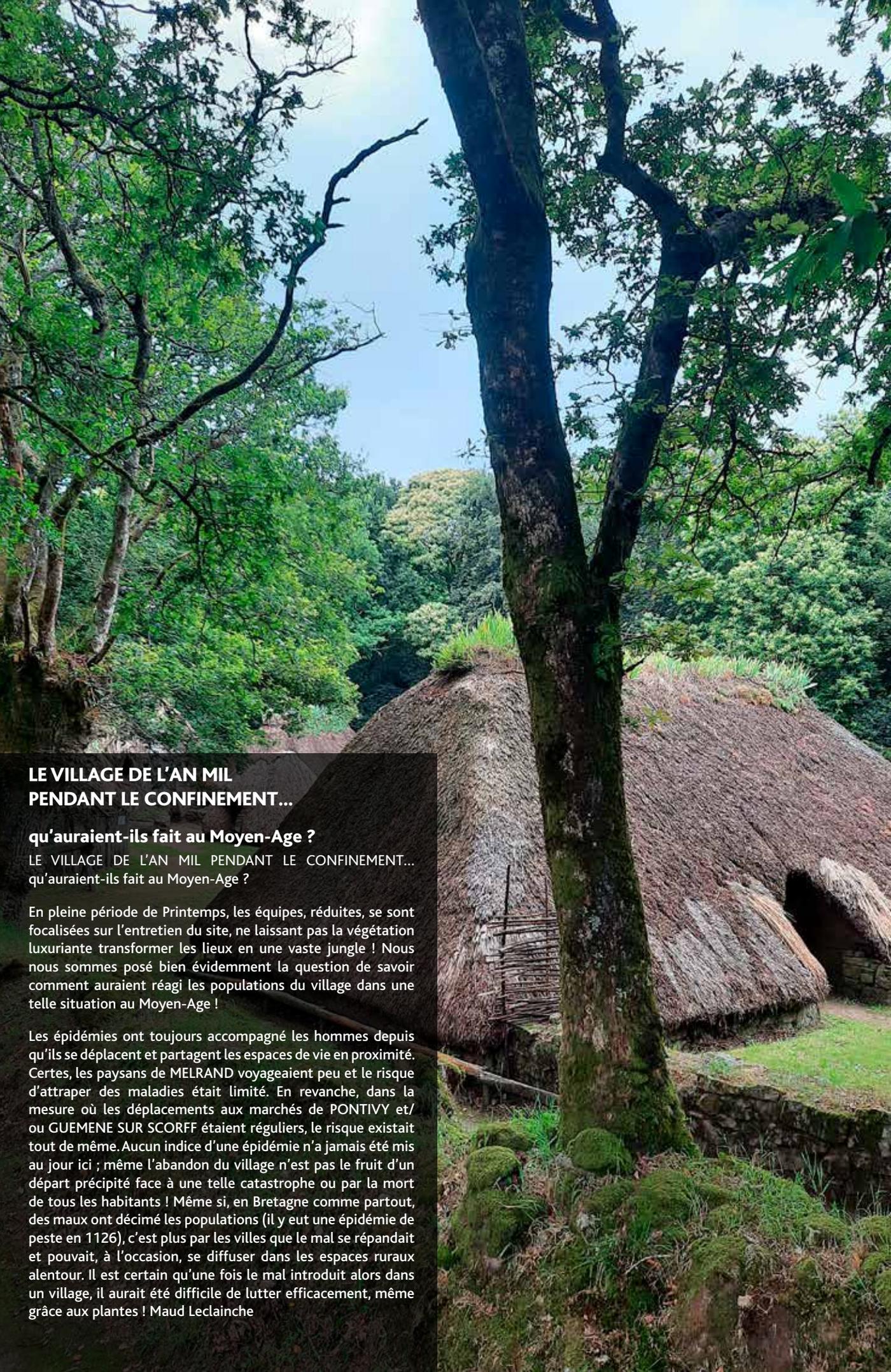
11 h MESSE à la Chapelle de St Rivalain - Suivie d'un apéritif offert par le comité

En raison de la situation sanitaire le repas ainsi que le FEST-DEIZ sont annulés.

En ce qui concerne la rénovation de la chapelle les devis sont établis et les travaux vont pouvoir débuter.

Nous souhaitons à tous et à toutes d'excellentes vacances en espérant vous retrouver l'année prochaine pour un pardon plus festif.

Le bureau



LE VILLAGE DE L'AN MIL PENDANT LE CONFINEMENT...

qu'auraient-ils fait au Moyen-Age ?

LE VILLAGE DE L'AN MIL PENDANT LE CONFINEMENT...
qu'auraient-ils fait au Moyen-Age ?

En pleine période de Printemps, les équipes, réduites, se sont focalisées sur l'entretien du site, ne laissant pas la végétation luxuriante transformer les lieux en une vaste jungle ! Nous nous sommes posé bien évidemment la question de savoir comment auraient réagi les populations du village dans une telle situation au Moyen-Age !

Les épidémies ont toujours accompagné les hommes depuis qu'ils se déplacent et partagent les espaces de vie en proximité. Certes, les paysans de MELRAND voyageaient peu et le risque d'attraper des maladies était limité. En revanche, dans la mesure où les déplacements aux marchés de PONTIVY et/ou GUEMENE SUR SCORFF étaient réguliers, le risque existait tout de même. Aucun indice d'une épidémie n'a jamais été mis au jour ici ; même l'abandon du village n'est pas le fruit d'un départ précipité face à une telle catastrophe ou par la mort de tous les habitants ! Même si, en Bretagne comme partout, des maux ont décimé les populations (il y eut une épidémie de peste en 1126), c'est plus par les villes que le mal se répandait et pouvait, à l'occasion, se diffuser dans les espaces ruraux alentour. Il est certain qu'une fois le mal introduit alors dans un village, il aurait été difficile de lutter efficacement, même grâce aux plantes ! Maud Leclainche